

## **Un projet novateur, utile et nécessaire**

Une exigence de vie  
Une usine du futur  
Des salariés du futur

Le projet ReStart s'inscrit dans un objectif économique, environnemental et sociétal au regard des enjeux de vie en lien avec l'environnement.

Permettre un développement économique et industriel tout en préservant l'environnement.

Si ce projet peut susciter certaines craintes, ce qui est tout à fait compréhensible au vu des enjeux d'aujourd'hui et de demain, celles-ci ne peuvent être ignorés ou balayés au prétexte d'innovations qui ont effectivement toujours leur part d'inconnue.

Néanmoins, au regard de l'intelligence humaine et des connaissances, nous pouvons aborder ce futur avec optimisme.

L'enjeu principal est donc de répondre aux exigences et défis contemporains, et ce, au regard des activités humaines et des besoins des populations, tout en agissant dans un cadre ayant un impact environnemental négatif aussi faible que possible.

Il s'agit également de s'inscrire dans une démarche de transparence maximale, où chaque avancée du projet reste visible et sous contrôle de l'ensemble des populations concernées.

Cela doit pouvoir se vérifier tant en amont du projet, que dans sa réalisation (aménagement, périmètre de protection, construction, élaboration et mise en fonctionnement des productions), ainsi que pour la sécurité des salariés et des populations les plus proches.

Ce projet sera accepté si l'ensemble de ces préventions et protections sont respectées et mis en œuvre.

Aller au bout de ce projet va également demander un contrôle rigoureux et transparent de l'ensemble des autorités environnementales et industrielles. Ce cadre de vigilance devra s'accompagner d'un suivi permanent du respect des droits sociaux, notamment à travers l'application du droit du travail français.

Au regard du calendrier prévisionnel, il est nécessaire d'évaluer les besoins en main d'œuvre (ouvriers, ouvriers spécialisés, cadres, ingénieurs...) et donc le besoin de formation qui en découle (lien avec les lycées professionnels, les CFA, les organismes de formations publiques).

Besoin également de présence de services publics pour accompagner et sécuriser le projet dans toutes ces dimensions.

D'autres besoins doivent pouvoir être anticipés :

- La formation des futurs salariés.
- Accueil et hébergement des salariés et de leurs familles pendant la phase du chantier (selon les phases, entre 800 et 1600 salariés). Tout doit être mis en œuvre afin qu'ils et qu'elles soient hébergé(e)s de façon décente.
- Accueil et hébergement des salariés et de leurs familles qui travailleront sur l'unité de production.
- Des écoles, services publics, crèches, collèges en nombre suffisant pour accueillir les enfants.
- Des services publics suffisants (Trésor Public, gendarmerie, Poste, Hôpital, transport, protection avec pompiers et divers services d'État) pour répondre aux besoins de vie individuels et collectifs.
- Des besoins en habitat doivent pouvoir aussi s'anticiper.
- La question des mobilités doit être également traitée.
- Les flux de circulation dans la phase du chantier et aussi dans la phase de production impliquent des exigences et des réglementations spécifiques : utilisation de la voie ferrée, interdiction de circulation de camions transportant des matières dangereuses de traverser les bourgs avec une obligation d'utiliser le rail pour le transport.
- Sécuriser au maximum les déplacements, développer les transports collectifs jusqu'aux pistes cyclables.

- Valoriser au maximum les ressources qui seront utilisées dans le cadre de la production électricité et eau.
- Il est possible de les valoriser en énergie en les utilisant pour chauffer des habitations, des bureaux de lieux publics, être aussi les utiliser pour d'autres activités (production agricole...).

Enfin, une exigence environnementale se pose : utiliser au maximum les ressources naturelles qui existent sur notre territoire ou en proximité pour réaliser cette usine de production.

Alain BACHÉ  
Conseiller régional communiste Nouvelle-Aquitaine  
Secrétaire départemental du PCF 40